

Bienvenue à Hardinvast !

<http://www.mairiehardinvast.fr>

Médaille de la Famille Française

- Démarches administratives -

Publication le lundi 19 octobre 2009

Fichier PDF créé le samedi 19 décembre 2009



Les personnes désirant obtenir la **médaille de la Famille Française** doivent en faire la demande auprès de la mairie avant le 8 janvier 2010.

Le nombre d'enfants requis pour postuler à la médaille de la Famille Française est de quatre ou cinq pour la médaille de bronze, de six ou sept pour la médaille d'argent, et de huit ou plus pour la médaille d'or, le plus jeune des enfants devant avoir au moins deux ans, et l'aîné au minimum seize ans.